

étendue l'influence de cette invasion ecclésiastique dans les pays de race anglo-saxonne, il faudrait regarder au-delà de la Grande-Bretagne, traverser l'Océan, et voir en œuvre les quelques prêtres que la persécution et plus encore le zèle évangélique de M. Émery avaient poussés en Amérique ¹.

1. Voy. FAILLON, *Vie de M. Émery*, 1861, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, p. 469-472, pour ce que fit M. Émery, « voyant le changement que la présence des ecclésiastiques français émigrés à Londres avait opéré dans les dispositions du peuple anglais à l'égard du clergé catholique ».

CHAPITRE II

Le Clergé réfugié en Suisse et dans les Pays-Bas

I. Les six mille prêtres réfugiés en Suisse. — Très bien accueillis à Genève, mieux encore dans les cantons catholiques. — Les exilés arrivent dans un dénuement complet. — Dans le Valais ils vivent de la vie et dans la chaumière des paysans. — Pauvreté de l'Évêque du Puy à l'abbaye de Saint-Maurice. — Des milliers de proscrits entassés dans le canton de Fribourg. — Leur misérable régime — II. On essaie de trois moyens de ne pas mourir de faim : le travail, les quêtes, la table commune. — Les prêtres occupés à des métiers divers. — Ceux qui font de la broderie sous la surveillance de la comtesse de Pont. — L'abbé Baston excelle à tricoter et dote Coesfeld de son art. — Les Évêques n'imitent pas le travail manuel de saint Paul. — Quête organisée dans toute l'Europe par les Évêques de Suisse. — Vicissitudes des quêteurs. — La table commune à Fribourg et à Soleure. — III. Comment toutes les classes, tous les clergés, toutes les villes rivalisent de générosité pour les exilés. — Mais la Suisse, trop pauvre pour les nourrir tous, est obligée de déverser son trop-plein. — En outre, elle en renvoie une partie sous la pression du gouvernement français. — Néanmoins l'hospitalité suisse a été admirable. — IV. Réception dans les Pays-Bas. — Les raffinés à Bruxelles. — « L'adorable » Brunswick. — Sauve-qui-peut après la défaite. — Fréquentes paniques. — Incidents du siège de Maëstricht. — Un service pour Marie-Antoinette. — Générosité des Évêques, de plusieurs abbayes. — Les Hollandais plus froids.

I

L'Angleterre avait reçu, protégé, fait vivre le plus fort contingent de proscrits, dix mille environ, c'est-à-dire le tiers ou le quart de l'émigration ecclésiastique. Suivons les autres dans leurs pérégrinations à travers l'Europe. Du côté opposé à l'Angleterre, la Suisse, par son voisinage, par sa renommée hospitalière, offrait un asile tout indiqué aux provinces de l'Est. La Haute-Alsace et la Franche-Comté fournirent le plus grand nombre de fugi-

tifs ¹. Six mille prêtres cherchèrent refuge dans l'Helvétie et n'eurent qu'à s'applaudir de l'accueil qui leur fut fait. Genève elle-même, la ville huguenote et sectaire, leur ouvrit largement ses portes. Les ministres protestants du pays, ayant mis en délibération si le clergé de France avait dû refuser le serment à la Constitution civile, ils conclurent à l'affirmative, ajoutant que sa conduite avait été en rapport avec ses principes. Cette décision donna un nouvel élan à la générosité publique. Les prêtres déportés furent mis sous la protection de la république; une souscription ouverte à leur intention rapporta une somme considérable. Plus tard, quand la ville fut menacée par l'armée révolutionnaire, Genève parut plus occupée du danger de ses hôtes que du sien. Elle équipa une flotte et les fit transporter à ses frais au-delà du lac, où ils n'avaient plus rien à craindre. Six cents ecclésiastiques avaient été reçus dans ses murs ².

Plus affectueuse encore, plus intime sera la réception des proscrits dans les cantons catholiques, à Fribourg, à Soleure, dans le Valais. Là, chaque paysan voudra avoir son prêtre, le faire asseoir à sa table, partager avec lui le don de sa pauvreté et honorer dans sa personne le ministre de son culte. Hélas! c'était trop souvent par un convive de plus aggraver sa propre misère.

Le clergé arrivait en Suisse dans le dénuement le plus complet. A Fribourg, l'abbé Lambert trouve peu d'ecclésiastiques en soutane. Les vêtements de toute forme, de toute étoffe et de toute couleur qu'ils ont dû faire confec-

1. « On en compte six mille tant dans la Suisse que dans les deux Valais. » C'est le chiffre officiel donné par le Mémoire des Evêques réfugiés en Suisse, 18 juillet 1794. (JÉROME, *op. cit.*, p. 381.) — Ces six mille réfugiés sont diversement répartis. A telle époque on constate 150 prêtres dans la petite ville de Saint-Maurice en Valais, 600 à Genève, 679 émigrés à Soleure, sur lesquels 434 ecclésiastiques (décembre 1792). L'ambassade française constate au mois d'avril 1795, dans la seule ville de Fribourg, 800 prêtres et 260 séculiers. (THEINER, II, 244; BEUCHOT, *Le Clergé de la Haute-Alsace en exil*, 1896, in-8°, pp. 29-33.)

2. BARRUEL, *op. cit.*, t. II, p. 223.

tionner à la hâte en partant de France offrent une bigarrure qui étonne l'étranger. Leur moindre défaut, c'est d'être râpés. Des robes de chambre seront transformées en habits de visite et de cérémonie ¹.

Comment habiller, comment nourrir tant de malheureux au milieu d'une nation peu fortunée? Le clergé retiré dans le Valais y est dans le plus grand dénuement. Les réfugiés y sont si nombreux, qu'après avoir épuisé la bonne volonté des familles aisées du pays, il faut se répandre dans les campagnes chez de simples citoyens. Ils se trouvent là confondus pêle-mêle dans d'étroites habitations avec les ouvriers, les domestiques, sans un coin pour abriter leurs prières, leur travail et leur sommeil. Comme c'est le pauvre qui nourrit le pauvre, leur régime se compose de racines sans apprêt, de fromage, de blé noir, d'un peu de viande salée et de lait ². C'est juste assez pour ne point mourir de faim. C'est dans le Valais, dans l'abbaye de Saint-Maurice, que l'évêque du Puy, M. de Galard, a cherché un abri. Ce prélat ne nage pas dans l'abondance. Deux jeunes gens qui se destinent au sacerdoce arrivent de son diocèse pour se faire ordonner. On leur a tracé l'itinéraire à suivre et indiqué les maisons où ils pourront aller frapper pour y recevoir une hospitalité sûre et gratuite. A Annecy, le mari de leur hôtesse est l'ennemi déclaré des prêtres. Ils ont cousu, dans les plis de leur vêtement, quelques pièces d'or qu'ils sont chargés d'apporter comme secours à leur supérieur en exil. A l'approche de la Suisse, un guide a passé la frontière avec le

1. « J'ai vu peu de prêtres en soutane. Ils étaient presque tous avec d'anciens habits courts ou avec des habits laïques qu'ils s'étaient vus forcés de faire faire en France. Ces habits étaient de toutes les étoffes, de toutes les formes et de toutes les couleurs, et offraient une sorte de scandale aux ecclésiastiques étrangers qui ne connaissaient pas la raison de cette singularité. Il s'en trouvait peu qui n'eussent pas l'inconvénient d'être râpés. J'ai vu des robes de chambre devenues des habits de visite et de cérémonie. » (Abbé LAMBERT, *op. cit.*, p. 157.)

2. LYONNET, *Histoire de M^{sr} d'Acian*, 1847, 2 vol. in-8°, t. I^{er}, pp. 582, 583.

petit trésor, l'a enfoui en terre et est allé reprendre ses voyageurs, qui arrivent sans encombre au terme de leur voyage. Quelle joie pour leur premier pasteur ! « Son vêtement, dit l'auteur du récit, était plus râpé que le mien... » La cloche du dîner ayant sonné : « Messieurs, nous dit notre bon Évêque, je suis mortifié de ne pouvoir vous offrir à manger et à dîner avec moi ; mais je n'ai rien en propre, je suis assujéti à la règle des chanoines. M. Desgranges (c'était son grand vicaire) vous conduira à l'auberge et vous reviendrez de suite après votre dîner ¹. »

Un cri de détresse nous arrive aussi du canton de Fribourg. La longueur de l'exil, le chiffre énorme des réfugiés, près de quatre mille prêtres, ont épuisé toutes les ressources et lassé les meilleures volontés. Un contemporain nous dépeint ces malheureux mangeant un pain dur et noir, quelques légumes, buvant une eau roussâtre exprimée des bourgeons de sapin. Ce pain même est si rare que, pour en diminuer la consommation, les religieux de la Trappe, transplantés à la Valsainte, ne se nourrissent plus que de lait caillé ². Une lettre adressée de Soleure au Pape confirme ces renseignements et assombrit encore

1. Cf. *Résultats d'une conférence ecclésiastique du diocèse du Puy*, 1845, in-8°, 236 pages, p. 185-191.

2. Une lettre de Fribourg trace un tableau navrant de la misère des prêtres en Suisse : « Les uns s'adonnent aux métiers les plus pénibles et les plus rebutants ; les autres, épars dans les campagnes, partagent avec le paysan des aliments grossiers arrosés de leurs sueurs. Heureux encore, heureux ceux qui peuvent se les procurer... Vous ne serez pas étonnés, mais attendris de ces détails, en apprenant qu'une surface de plus de 15 lieues, le canton de Fribourg, contient et nourrit seul près de quatre mille ecclésiastiques français. » (THEINER, *op. cit.*, t. II). — Un témoin oculaire, l'abbé Chatrian, écrit : « Beaucoup de prêtres retirés en Suisse, dans le canton de Fribourg, y sont fort à l'étroit, à raison de leur grand nombre. L'indigence de plusieurs est telle que, n'ayant pas même le nécessaire, ils sont réduits à servir de manœuvres et de maçons. » (Abbé JÉRÔME, *op. cit.*, p. X.) Écoutez cette douloureuse plainte d'un vieillard retiré à Fribourg : « A soixante-treize ans, il faut que je périsse de misère. Je suis réduit à deux chemises que l'on m'a données. Je manque des choses les plus nécessaires à la vie, et je n'ose en parler à personne, parce que je peinerai de bons et respectables confrères hors d'état de me soulager. »

le tableau ¹. Nous lisons dans une autre correspondance en 1795 : « Les déportés qui habitent la campagne y vivent très misérablement ; les uns font le métier de charretiers ou de valets de labourage, les autres tiennent des boutiques ou courent les foires. »

II

On essaya de trois moyens de ne pas mourir de faim : le travail, les quêtes et la table commune. Nous avons vu les prêtres travailler en Angleterre au milieu d'un peuple riche ; pouvaient-ils rester oisifs au milieu d'une nation pauvre ? L'abbé Lambert nous parle de l'activité industrielle de ses confrères à Fribourg et à Constance, sur les frontières de Suisse. Il a porté lui-même dans ce pays des bas faits au métier, des souliers fabriqués par un prêtre. Ce prêtre cordonnier, jouissant d'une fortune personnelle de 5,000 livres de rente qu'il donna à ses malheureux confrères, avait accepté cette besogne par humilité. On nous signale un Chartreux travaillant chez un maréchal, un ecclésiastique placé à la tête d'une blanchisserie. D'autres moulinaient, râpaient et vendaient du tabac, faisaient des chandelles, étaient employés dans l'imprimerie et dans les ateliers de tout genre, et même dans de simples boutiques. Beaucoup se mirent à cultiver

1. M. Moushaut écrit à Pie VI, de Soleure, le 14 avril 1794 : « Je les ai parcourus presque tous (les cantons suisses). J'ai vu toutes les colonies de prêtres français, et ce spectacle me navre encore de douleur par son souvenir. Ici, ce sont des prêtres qui ont été reçus gratuitement chez de pauvres habitants de la campagne et qui n'ont pour toute nourriture, depuis deux ans, qu'un peu de pain, quelques légumes et du laitage, et manquent des habillements les plus nécessaires, de bas, de souliers, de chemises. Là, c'en sont d'autres qui se trouvent dans les villes, obligés d'aller dîner dans une maison, souper dans une autre, de changer ainsi tous les jours sans avoir même de quoi payer un chétif logement pour se retirer pendant la nuit. Ailleurs ce sont des vieillards, des infirmes, qui ne peuvent se procurer le plus petit soulagement dans leur affreuse détresse. » (THEINER, *op. cit.*, t. II, p. 553 ; BEUCHOT, *op. cit.*, p. 82.)

la terre ; plusieurs se firent marchands. On vit des émigrés « coudre, tricoter, faire des filets » et même « broder ». La broderie paraît à ce point un ouvrage de femme, que nous avons quelque peine à nous représenter des prêtres s'exerçant à cet art. Nous les avons trouvés cependant occupés à ce travail au château de Winchester, sous la direction de la marquise de Buckingham. Plus nombreux encore sont les prêtres brodeurs à Fribourg et à Constance. « Beaucoup, dit un contemporain, travaillent à la broderie pour les marchands de Lyon. Les vieillards et ceux qui n'ont pas une bonne vue préparent la soie sur les dévidoirs. » Cette besogne convenait à leurs habitudes sédentaires. Ils avaient pris les premières leçons de dames émigrées, et s'étaient ensuite instruits les uns les autres comme on s'apprend la théologie. Il paraît que quelques-uns atteignirent la perfection du genre ; mais, en général, dit un témoin oculaire, leurs ouvrages étaient médiocres. Néanmoins, le seul fait de sortir de mains ecclésiastiques était tellement extraordinaire que cette circonstance leur assurait une vente facile et fructueuse en Suisse, en Allemagne et dans tout le Nord.

L'abbé Lambert, rendant visite à la comtesse de Pont, la trouva dans un grand hall en train de broder. A l'extrémité opposée étaient trois prêtres occupés au même travail. La comtesse se permettait de gourmander ses brodeurs quand elle s'apercevait d'un ralentissement dans leur activité. On pouvait lui pardonner cette sévérité en faveur de sa charité. Ayant su s'assurer dans l'émigration plus de 30,000 livres de rentes, elle vécut pauvrement pour tout donner aux exilés moins fortunés¹. Le labeur des moins habiles, de ceux-là même qui ne poussaient point assez vivement leur aiguille au gré de la comtesse

1. Abbé LAMBERT, *op. cit.*, p. 152-196. — JÉRÔME, *op. cit.*, préf., p. 12.

de Pont, rapportait encore 7 à 8 sous par jour, ce qui diminuait d'autant l'appoint de la charité. Aux portes de la Suisse, à Constance, les prêtres étaient si occupés qu'on ne les rencontrait dans les rues qu'aux heures de messe et quand ils allaient faire leurs provisions eux-mêmes. L'évêque de Nîmes écrivait en 1795, au sujet des quatre cents ecclésiastiques réfugiés dans cette ville : « Nos prêtres travaillent presque tous de leur métier pour être moins à charge. Moyennant cela, 1,000 louis par an nous ont suffi à peu près pour les nourrir¹. »

On eût bien humilié l'abbé Baston, chanoine de Rouen, en lui disant que son travail ne valait que 7 à 8 sous par jour. Il eût certainement refusé de livrer sa marchandise à ce prix. Ce n'est point à broder, mais à tricoter, qu'il avait appliqué son talent dans les ennuis d'un froid hiver en Angleterre. Il transporta à Coesfeld (Allemagne) toutes les ressources de son art, qui, à l'entendre, était consommé. Ses mesures, croit-il, étaient « géométriques ». Il y employait la règle, le compas et le calcul algébrique. « C'est, dit-il, de cette manière qu'Archimède aurait tricoté après la prise de Syracuse... Les gens du pays entendirent parler du phénomène qui se laissait voir au milieu d'eux. La multitude ne faisait que des bas et sans goût. Comme ils admirèrent quand ils eurent sous les yeux des camisoles, des vestes, des chemises, des gants qui allaient aux deux mains, des culottes tout d'un morceau ! Nos plus beaux ouvrages allaient de maison en maison, appelés par la curiosité. On en demanda des patrons. » M. l'abbé Baston y joignit des indications précises, une sorte de code industriel. C'était un inventeur. « Ce petit coin de terre, dit-il avec quelque orgueil, me devra une branche de talent utile. » Quelques-uns de ses confrères, oubliant que les apôtres, que Jésus lui-même, avaient travaillé de leurs

1. Lettre du 16 janvier 1795. (THEINER, t. II, p. 562.)

mains, et voulant peut-être excuser leur inaction ou leur maladresse, jugèrent, dit Baston, que ce labeur presque féminin ne convenait point à l'état dont nous étions décorés; mais nos censeurs les plus prononcés furent les ecclésiastiques du pays, au moins pendant quelque temps. Ils criaient à la dégradation en voyant nos mains sanctifiées s'occuper d'un travail mécanique. « Et eux, quel délassément connaissaient-ils autre que la pipe, les cigarettes, la cruche de bière et le flacon de vin ? »

Si les prêtres brodeurs, tricoteurs, produisaient ainsi quelque étonnement dans le public, qu'aurait-on dit des évêques occupés à une pareille besogne? Nous n'avons pas connaissance qu'ils se soient livrés nulle part, même sous la pression de la misère, à un travail manuel. A Londres, M. de Grimaldi, évêque de Noyon, des princes de Monaco, s'assure quelques ressources par son talent de miniaturiste. A Constance, un prélat français ne dédaigne pas de se mettre au dévidoir pour donner l'exemple. Dans une promenade, l'archevêque de Paris charge de choux-fleurs son charmant petit-neveu, tandis que la comtesse de Pont va elle-même acheter des fruits à la place, et les emporte ostensiblement pour encourager ceux qui n'ont pas les mêmes ressources¹. Mais c'était là effleurer à peine du bout des doigts le travail des mains. Nous aurions, du reste, quelque peine à nous représenter ces grands seigneurs, les évêques de l'ancienne France, un Montmorency, un La Rochefoucauld, un Clermont-Tonnerre, occupés à broder, à tricoter, ou même à faire des tentes, comme saint Paul. Ils vont du moins imiter le grand apôtre dans l'exercice de sa charité, en organisant sur la plus vaste échelle des quêtes pour leurs malheureux prêtres.

En Suisse et dans le voisinage, à Constance, le travail

1. BASTON, *op. cit.*, p. 223-225.

2. Abbé LAMBERT, *op. cit.*, p. 196-197.

allégeait les charges d'entretien des exilés, mais il ne pouvait y suffire, même avec les dons de l'hospitalité la plus accueillante. Il fallut alors essayer de trouver des ressources, en dehors de ce pays, par des quêtes à travers l'Europe. Ici apparut encore le rôle de l'épiscopat. M. de Bonnac, évêque d'Agen; M. de Rans, évêque *in partibus* de Rhosy, exilés à Soleure, exposèrent, dans un mémoire à leurs confrères de Suisse, le projet d'un emprunt qui devait s'élever à 100,000 écus, somme jugée à peine suffisante pour parer aux besoins des nombreux prêtres répandus dans cette contrée. Une supplique commune serait adressée au régent, frère de Louis XVI, pour lui demander son appui, ainsi qu'à Sa Majesté Impériale pour obtenir sa recommandation auprès des évêques, chapitres et abbayes de l'Empire. Comme garantie de l'emprunt, les prélats offriraient les biens de leurs évêchés, et s'engageraient à rembourser capital et intérêts deux ans après leur retour dans leur diocèse et le rétablissement de l'autorité royale en France. Là était le point faible du projet. Comment baser un emprunt sur un gage aussi incertain? Il fallut y renoncer.

MM. de Bonnac et de Rans prirent alors le parti d'envoyer des quêteurs dans les diverses parties de l'Europe. L'idée première d'une collecte européenne appartenait à un prêtre du diocèse de Besançon, l'abbé Moushaut. Il l'avait conçue en septembre 1793, en lisant dans les *Épîtres* de saint Paul le récit des quêtes du grand Apôtre pour les fidèles de Jérusalem. C'était, à ses yeux, la dernière ressource des émigrés en Suisse. Ce projet, chaudement appuyé par MM. de Bonnac et de Rans, reçut l'approbation des évêques de Poitiers, Riez, Meaux, Gap, Chalon-sur-Saône et Sisteron, à Fribourg; de l'archevêque de Vienne et de l'évêque du Puy, dans le Valais; de l'archevêque de Paris, des évêques de Langres, de Nîmes et de Saint-Malo, à Constance

On vit alors des prêtres dévoués, munis de recommandations authentiques et pressantes de l'épiscopat français, parlant un peu la langue des pays à parcourir, s'élançant à travers l'Europe en véritables *missi dominici* de la misère. Partis de Soleure au printemps de 1794, ils se portent tout d'abord en Allemagne, parcourent la Westphalie, la haute et basse Saxe, les cercles de Souabe et de Franconie, et, au-delà des monts, les bailliages suisses-italiens. Le champ de ces cinq collectes primitives ne tarda pas à s'étendre. Le Tyrol, la Valteline, et, plus tard, la Russie, la Suède, le Danemark, la Silésie, attirèrent successivement les infatigables quêteurs.

Nous avons le récit de leurs voyages ¹. Combien nous y apparaissent dures ces pérégrinations de nos envoyés, marchant un peu à l'aventure et généralement à pied par économie, ayant grande peine à se faire comprendre en pays étranger, y exerçant le métier si ingrat de sollicitateurs, soumis à tous les caprices des autorités gouvernementales et urbaines, tantôt accueillis avec une bonté compatissante, tantôt chassés impitoyablement. Mais il n'est pas facile de décourager des quêteurs exerçant ce qu'ils appellent « l'apostolat de la mendicité ». Les collecteurs lancés à travers le monde pour les exilés en Suisse réussirent dans leur mission. La moisson, là médiocre, ailleurs nulle, fut parfois assez abondante. Les misères qu'on rencontre et qu'il faut secourir chemin faisant, diminuent d'autant la recette. A mesure que les aumôniers remplissaient leur bourse, ils la vidaient entre les mains des banquiers rencontrés sur leur route, qui se chargeaient, quelquefois sans prélever de commission, de transmettre les fonds à la commission épiscopale de

1. Il a été publié par l'abbé Jérôme, *op. cit.* Voir aussi THEINER, II, 546-557. — Ces collectes durèrent d'avril 1794 à décembre 1797. — L'évêque de Chalon-sur-Saône, M. du Chilleau, fut député par ses collègues auprès de l'Électeur de Bavière afin d'obtenir une quantité suffisante de blé pour nourrir les prêtres réfugiés à Fribourg. (Bozon, *op. cit.*, p. 76.)

Soleure. Assez souvent, en l'absence de banquiers, en un temps où on ne connaissait pas nos billets de banque, ils se virent obligés de porter, dans de longues courses à travers les montagnes, les forêts, de pleins sacs d'un métal plus lourd, mais aussi plus précieux que les assignats de la République française.

Ces quêtes furent très secourables aux prêtres réfugiés en Suisse. Pour alléger la dépense, on s'avisa dans deux villes remplies d'exilés, à Fribourg, à Soleure, d'établir une table commune. Celle de Fribourg, organisée et défrayée par l'abbé comte de Montrichard, d'une vieille famille franc-comtoise, vicaire général de Cambrai, atteignit le chiffre de cent vingt convives dont le dîner ne coûtait pas plus de six sols par tête. A Soleure, c'est une dame d'un grand cœur, Louise Sury de Bussy, qui par son dévouement admirable, ses appels à la charité, au besoin ses courses de porte en porte pour recueillir des aumônes, parvint à entretenir un réfectoire de quatre-vingt-huit familles. Le régal comprenait, à midi, un bouilli, bœuf et légumes; le soir, un potage et des légumes. Les dimanches et jours de fêtes, on ajoutait un rôti avec salade; aux grandes solennités, une chopine de vin pour chacun avec dessert. Toujours un excellent pain à discrétion. Ce régime, que devaient envier les prêtres répandus chez les paysans, causa à la noble dame une dépense de 223,728 livres qu'elle dut demander à la bienfaisance ¹.

III

Tous les témoignages s'accordent à constater dans la Suisse entière et dans toutes les classes un élan admi-

1. LAMBERT, *op. cit.* — BEUCHOT, *op. cit.*, 30-35. — Victor PIERRE, *l'Abbé de Montrichard et l'émigration française à Fribourg*, loc. cit. — De 1794 à 1799, l'abbé de Montrichard distribua en nature la somme de 137,777 livres.